



## Vente de parts sas comment faire

Par **fantomas75**, le **22/02/2010** à **22:25**

Bonjour, je suis actionnaire d'une petite SAS nous sommes 4 les parts sont 3X 20 % et 1 X 60 le gerant. nous sommes tous fâchés avec le gerant et il fait n'importe quoi! j'ai des bons contacts avec mes autres associés mais nous voulons quitter au plus vite cette sas vendre ou dissoudre même à perte! le gerant ne bouge pas pour régler la situation! que me conseillez vous pour me désengager au plus vite ? quelle procédure? par quelle étapes commencer ?? merci pour vos retours!

Par **fabienne034**, le **23/02/2010** à **09:31**

Bonjour, il faut faire la cession d'actions et non de parts pour tout savoir sur la cession d'actions: <http://www.fbls.net/sasinfo.htm> tout est expliqué en milieu de page les modèles sont accessibles au pire le président sera obligé de racheter les actions. Si vous êtes majoritaires, vous pouvez aussi le virer !